

**Le Dimanche**  
à  
**Roubaix-Tourcoing**

— Hebdomadaire —  
— Hebdomadaire —

Deux pages d'actualité  
de presse  
et deux feuilletons  
— hebdomadaires —

20 sous à titre de vente  
au détail.

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS**

Nord et Département	5 mois, 25.00	1 an, 45.00	2 an, 85.00
Autres Départements	5 mois, 28.00	1 an, 50.00	2 an, 90.00
Belgique	5 mois, 30.00	1 an, 55.00	2 an, 100.00
Union Postale Tarif A	5 mois, 32.00	1 an, 60.00	2 an, 110.00
Tarif B	5 mois, 35.00	1 an, 65.00	2 an, 120.00

**REDACTION**

**ANNONCES**

ROUBAIX	42 à 71, Grande-Rue, Tél. 537.52, 537.53, 537.54.
TOURCOING	85, rue Charvot, Tél. 11.
LILLE	3, rue Faidherbe, Tél. 585.51.
MONTROUVILLE	105, rue de la Station, Tél. Louvre 02.05.

**ASTHME**

SPECIALITES  
RENOMMEES

Laboratoires pharmaceutiques  
de la  
**PHARM. DU TRICHIN**  
ROUBAIX

Docteur VERHAEGHE  
Remèdes connus sous les noms  
de  
Mes agents pharmaciens

CHEQUES  
POSTAUX  
N° 11111  
ST LILLE

## BILLET PARISIEN

### La confrontation Daladier - Chiappe

(D'UN REDACTEUR SPECIAL.)

PARIS, 9 MARS (MIRIAM).  
La confrontation de MM. Daladier et Chiappe devant la Commission d'enquête du 6 février a été donnée tous les résultats qu'on était en droit d'attendre. La conduite de M. Frot, qui avait été dénoncée par l'ancien Préfet de police comme une tentative de dictature, n'a été jugée par M. Daladier que comme une simple manœuvre d'un ministre pressé de supplanter le Président du Conseil. Le député du Vaucluse n'a d'ailleurs pas eu l'air de trouver surprenante une pareille attitude d'un de ses collaborateurs. Ne sait-on pas, en effet, que dans nos mœurs politiques actuelles, ces trahisons sont devenues des incidents presque courants ? Le public, qui voit les choses de beaucoup plus loin, ne pourra néanmoins s'y habituer et il jugera avec bon sens que ce ne sont pas de telles pratiques qui augmentent jamais le prestige et l'autorité des hommes au pouvoir.

Il y a toutefois un abîme entre une trahison ministérielle et une tentative pour mettre la légalité en vacances. A cet égard, MM. Chiappe et Daladier ont des points de vue inconciliables. Leur confrontation n'a pas fait avancer d'un pas l'enquête de la Commission.

Elle a, du moins, précisé les conditions d'affolement et d'incobérance dans lesquelles ont été envisagées les mesures qui ont immédiatement précédé la journée sanglante du 6 février.

M. Daladier a confirmé que c'est par téléphone qu'il avait pris M. Chiappe de se démettre de ses fonctions. Cette mesure portée par téléphone à la connaissance de l'intéressé, est déjà assez surprenante. Mais le plus surprenant, c'est que M. Daladier ayant compris que M. Chiappe voulait à descendre le soir même dans la rue, ait néanmoins songé à lui offrir le Maroc.

On conçoit que l'ancien Préfet de police ait pu justement s'en étonner.

Au moment où ces lignes sont passées par téléphone à Roubaix, on ignore encore à Paris, le résultat de la déposition du colonel de la Rocque et de la confrontation de MM. de Kérillis et Frot.

### LE RECORD DE VITESSE EN AUTO



LE COUREUR ALLEMAND H. STUCK qui vient de battre le record de vitesse en automobile, avec 217 kilomètres 110 dans l'heure.

### NOTRE CONCOURS

En raison de la foule qui assiège nos guichets de la rue du Collège, la vente des numéros du concours se fera aujourd'hui samedi, à partir de 10 heures du matin, exclusivement dans le grand hall du JOURNAL DE ROUBAIX, 71, Grande-Rue, à Tourcoing, Mouscron et Lille, elle se continuera comme précédemment.

Pour tous les numéros qui concernent le concours, nos lecteurs, de même que les vendeurs de journaux, sont donc priés de ne plus s'adresser 21, rue du Collège, mais uniquement 71, Grande-Rue.

Il ne vous reste que deux jours pour nous faire parvenir vos réponses : toutes les réponses doivent être déposées en nos bureaux ou à la poste, soit aujourd'hui samedi, soit demain dimanche jusqu'à minuit. Nos guichets resteront ouverts dimanche, toute la journée.

### La Mi-Carême à Paris



UN CORTÈGE D'ENFANTS DÉCORÉS

### L'EMPEREUR D'ANNAM VA SE MARIER



(Ph. H. Meuse).  
S.M. BAO-DAI  
empereur d'Annam, dont on annonce le prochain mariage.

### LETTRE DE BRUXELLES

### La Belgique et la France sont d'accord

(De notre correspondant particulier.)

BRUXELLES, 9 MARS 1934.

Il fallait bien peu connaître la politique belge pour s'étonner du discours de M. de Broqueville et de l'émotion qu'il a déchaînée en Belgique de ses alliés et particulièrement de la France, pour se tourner du côté de l'Allemagne, comme la Pologne, la Belgique, pourtant, n'a pas toujours eu lieu de se louer de ses amis. Trop de ceux-ci persistent à la considérer encore comme une puissance à intérêts limités. Trop de ceux-ci la regardent encore comme une nation forgée, il y a cent ans, par des diplomates en mal de redéfinir l'Europe. Or, comme l'a fort bien dit M. de Broqueville, la sécurité de la Belgique cantonne la sécurité de l'Europe et du monde. Quand la Belgique est en danger, l'Europe entière est en danger et par conséquent le monde aussi.

La mort du Roi Albert, en réveillant d'impitoyables et glorieux souvenirs, a obligé les nations à constater une fois de plus, cette vérité pour laquelle les rois de Belgique ont combattu en paladins.

Pour en revenir au discours de M. de Broqueville, certes celui-ci a agi en Belgique ; il n'est fait à commissionner à par personne, il n'a en vue que l'intérêt du pays et de la paix. Mais, comment n'aurait-il pu penser à l'instant, qu'il allait briser les liens franco-belges et, comme des jours nouveaux, laisser à l'Allemagne, la France pour l'Allemagne. En réalité, la Belgique en occurrence est d'accord avec la France. M. de Broqueville n'avait pas à le dire. Il n'avait pas qualité pour parler au Sénat belge, au nom de M. Burillon. Il n'avait pas à s'immiscer dans la politique extérieure du Cabinet Demergut. C'est été une inconvenance. C'est ce que les critiques de notre Premier ont pu constater par ce qu'ils observent notre politique trop superficiellement.

Le résultat, c'est qu'ils ont forcé notre ministre des Affaires étrangères à préciser devant le Sénat belge avant qu'on s'en explique à Paris, qu'il y a concordance de vues entre la France et la Belgique pour écarter toutes les solutions de force qui conduiraient à la guerre et pour donner aux armements de l'Allemagne des limites précises, soumis à un contrôle efficace, contractuel et bilatéral.

On peut approuver ou blâmer cette politique. La vérité, c'est que M. de Broqueville, en la précisant, est d'accord avec la France et que tout ce qui a été dit ou écrit au sujet d'un détachement franco-belge ne repose sur rien. Il y a également accord entre Paris et Bruxelles pour envisager toutes les mesures à prendre au cas où l'Allemagne violerait ses nouveaux engagements.

Telle est la situation d'après notre ministre des Affaires étrangères.

En cette occurrence délicate et tragique, la Belgique et la France sont d'accord ; et c'est un élément trop précieux de paix et de sécurité pour qu'on se le reconnoisse point.

## L'enquête sur la tragédie du 6 février

Il résulte nettement des confrontations de MM. Chiappe et Daladier et MM. de Kérillis et Frot et de la déposition de M. de la Rocque que M. Frot voulait prendre le pouvoir par tous les moyens.

### M. Daladier lui-même eut l'impression que son ministre de l'Intérieur cherchait à le supplanter à la Présidence du Conseil et cette « impression » n'est pas le moindre témoignage contre M. Frot

PARIS, 9 MARS. — La Commission d'enquête sur les événements du 6 février s'est réunie, à 14 h 30, sous la présidence de M. Bonnevay, pour entendre M. Daladier, qui était président du Conseil au moment où eurent lieu les fusillades contre les anciens combattants.

M. Bonnevay suggère que la Commission limite au bord'hui ses investigations aux faits rapportés devant elle par M. Chiappe.

M. Daladier demande à s'expliquer, sans réserve et à fond, sur tous les problèmes déjà soulevés devant la Commission.

— J'aborda tout de suite, déclara-t-il, la question du prétendu complot organisé par M. Frot, ministre de l'Intérieur. M. Chiappe s'avait parlé de la constitution, par M. Frot, d'une équipe, d'amis sûrs.

— C'est par une sorte de génération spontanée qu'on a pu voir dans les journaux qu'un complot avait été organisé par le ministre de l'Intérieur de mon gouvernement.

— Jamais M. le préfet de police n'a, devant moi, accusé M. Frot d'avoir recruté des hommes de main capables de se substituer à la police régulière et jamais il n'a été question d'un complot préparé par M. Frot. On faisait allusion à un recrutement d'hommes de main et devaient se trouver d'anciens combattants, d'anciens camelots du roi et d'anciens socialistes dissidents. Toute cette organisation devant se substituer d'un jour à l'autre à la police.

— Or, l'on a pu en la révélation à l'heure du 31 janvier. Le rônion au café de la Accacia e est du mois de juillet 1933. Là, des hommes ont débanché des idées, mais ils allaient en un caractère séditieux, la police en aurait saisi le président du Conseil de l'époque.

— Ce qui est vrai, c'est que M. Chiappe m'a signalé que M. Frot avait l'intention de former lui-même un gouvernement. C'est une ambition légitime. Mais entre ces déclarations et l'imagerie des hommes de main organisant un complot, il y a un abîme.

— Je répète qu'il n'a jamais été question de recrutement d'une équipe d'hommes de main. Il n'a été question que de politique, que d'équipe ministérielle et rien de plus.

— J'arrive à l'entretien téléphonique que j'ai eu avec le préfet de police.

— Le mouvement administratif préliminaire auquel j'ai procédé a été le résultat de l'étude des rapports de M. Lescouat. Dans son premier rapport, vous le savez, M. Lescouat concluait que le chef du Parlement de la Seine devait être considéré comme seul responsable, parce que la sentence ou l'autorité, peut être la responsabilité, j'ai en le rapport Mossé. Si je n'y ai rien trouvé qui entache la probité personnelle de M. Chiappe, j'y ai relevé ceci : le manque d'une activité qui eût permis d'arrêter Stavisky dès 1931, en tout cas en 1933, et j'ai conclu de toute mon étude qu'il importait de faire pièce, dans trois postes importants de l'Etat, à des chafis nouveaux pour y insérer un sang nouveau, afin qu'un escroc noirceur ne pût continuer à duper la France, comme il le faisait depuis plusieurs années.

— J'ai donc pris ma décision. J'ai pris soin, j'en ai informé, le lendemain, mes collaborateurs, M. Frot était favorable à un mouvement administratif général. Nous avons été d'accord tout de suite sur les personnalités à désigner pour remplacer le préfet de police et le directeur de la Sûreté générale. Puis j'ai pris qu'un appelé M. Chiappe au téléphone.

— Il prit tout de suite un ton d'irritation extrêmement violent. Cela n'était inadmissible. J'ai parlé à M. Chiappe du Maroc, faisant ressortir l'importance du poste. Je me suis heurté tout de suite à un refus brutal : « Jamais ! je refuse, vous me déshonorez ! »

— On a dit que je venais m'assurer les suffrages socialistes. Je doute que la nomination de M. Chiappe au Maroc eût pu me les assurer.

— M. Daladier poursuivit :

### La confrontation de MM. Daladier et Chiappe

L'ancien préfet de police est alors introduit pour être confronté avec M. Daladier.

M. Chiappe rapporte que, le 31 janvier, à 16 heures, il fit part à M. Daladier des craintes qu'il éprouvait pour la présentation du Cabinet aux Chambres et ajouta :

— J'ai dit à ce moment : « Un de mes amis ma signalé que M. Frot constituait un parti personnel, recruté un peu partout ; c'est assez dangereux. Je n'ai ajouté : « Ce renseignement est recueilli par un autre. »

— M. le président du Conseil me déclara : « Je n'ai pas eu confiance limitée, en Frot ; ce que vous me dites, je le savais déjà. »

M. Daladier renouvelle ses déclarations :

— Je n'ai jamais entendu, dit-il, M. Chiappe me parler de l'activité de M. Frot comme dépassant le cadre politique et parlementaire. J'ai eu l'impression que M. Frot préparait, non pas une équipe d'hommes décidés à accomplir un coup de force, mais une équipe ministérielle.

M. Chiappe réplique :

— En dehors de l'activité parlementaire de M. Frot, il y avait une autre question qui se posait. Je vous rappelle encore, M. le président, à votre bureau, prenant des notes, et je vous entends encore dire : « Frot a des intrigues au dehors. »

— En ce qui concerne M. Patenotre, j'ai dit : « Ou a essayé — et j'ai même proposé le nom d'un membre du Parlement — de lui demander les moyens financiers d'armer des éléments d'extrême gauche. »

— A ce propos, je vous ai remis un état des effectifs d'extrême droite et d'extrême gauche, et je vous ai dit : « La police suffit ; ayez confiance en elle, vous n'avez besoin de personne. »

M. Daladier malintend ses déclarations.

— Dans ce que dit M. Chiappe, ajoute-t-il, il y a des choses exactes, notamment en ce qui concerne les effectifs des organisations ; mais à aucun moment il n'a été question des tentatives de M. Frot pour sortir de la légalité. Et je n'ai pas davantage le souvenir que M. Chiappe m'ait dit que M. Patenotre avait été sollicité de susciter l'armement de troupes d'extrême gauche.

M. Daladier malintend ses déclarations.

— Dans ce que dit M. Chiappe, ajoute-t-il, il y a des choses exactes, notamment en ce qui concerne les effectifs des organisations ; mais à aucun moment il n'a été question des tentatives de M. Frot pour sortir de la légalité. Et je n'ai pas davantage le souvenir que M. Chiappe m'ait dit que M. Patenotre avait été sollicité de susciter l'armement de troupes d'extrême gauche.

M. Daladier malintend ses déclarations.

— Dans ce que dit M. Chiappe, ajoute-t-il, il y a des choses exactes, notamment en ce qui concerne les effectifs des organisations ; mais à aucun moment il n'a été question des tentatives de M. Frot pour sortir de la légalité. Et je n'ai pas davantage le souvenir que M. Chiappe m'ait dit que M. Patenotre avait été sollicité de susciter l'armement de troupes d'extrême gauche.

### EUGÈNE BUFFET EST MALADE



Une des dernières photographies de la célèbre chanteuse, qui a été transportée à l'hôpital de la Pitié. Son état est grave.

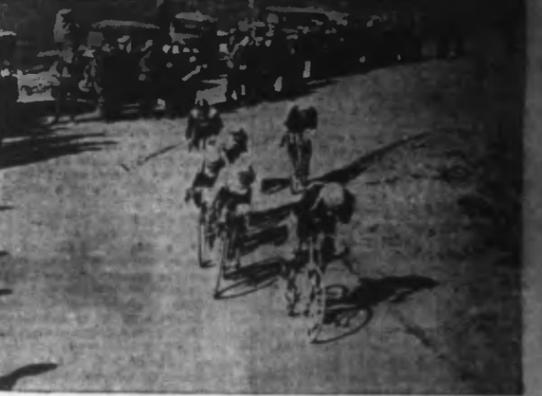
### LA REINE DES COW-BOYS



Un cours d'un grand rodeo qui vient de se dérouler à Palm-Springs, en Californie, les cow-boys ont leur leur. La jeune fille qui n'a conquis ce titre d'après preuve de toutes les qualités requises d'un bon cow-boy : monter un cheval sauvage, lancer la lance et tirer dans une cible.

### LA COURSE AU SOLEIL

La troisième étape revient au Belge Schepers devant Demysère



LA DEUXIÈME ÉTAPE : LAPÉRIE EMMÈNE LE PELOTON DE TÊTE, PEU AVANT L'ARRIVÉE À LYON.

### L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE STAVISKY

M. Guichard avait omis de faire remettre à MM. Dalimier et Julien Durand leur convocation à Bayonne ! Ils ne s'y sont donc pas présentés

Bayonne, 9 mars. — M. d'Uhalt, juge d'instruction à Bayonne, avait adressé le 23 février, au procureur de la République à Paris, une lettre lui demandant de bien vouloir prier MM. Albert Dalimier, ancien ministre du Travail, et Julien Durand, ancien ministre du Commerce, de se rendre à Bayonne, le 9 mars, pour déposer, au qualité de témoins, devant le juge d'instruction, sur l'affaire Stavisky, M. Dalimier, à partir de 9 h. 30, et M. Julien Durand, à 14 h. 30.

M. Dalimier ne s'étant pas présenté, M. d'Uhalt a écrit au procureur de la République à Paris, le 23 février, pour lui signaler l'absence de MM. Dalimier et Julien Durand, et lui demander de leur adresser, par la poste, leur convocation à Bayonne.

On peut faire remarquer que tous les journaux ont annoncé que MM. Dalimier et Julien Durand étaient convoqués à Bayonne pour vendredi. Cela aurait dû rappeler à M. Guichard qu'il avait leurs convocations en son bureau. Un tel oubli est vraiment inadmissible !

### La tentative de suicide de M. Raymond Hubert



M. RAYMOND HUBERT

M. Roger Hanford, qui est avec M. Jean Lavallée, collaborateur de M. Raymond Hubert, et qui accompagnait son patron lorsque celui-ci tenta de se suicider, a fait les déclarations suivantes :

— Vous me voyez encore tout bouleversé. Tenté l'après-midi d'hier, je suis allé au palais. J'ai fait bonne figure malgré mon intense émotion. J'aurais voulu que la nouvelle ne s'ébruitât pas. Pourquoi n'est-il pas allé ainsi aller, à ce geste de désespoir ? Je ne l'explique pas. Je n'y comprends rien. Je vous assure qu'il ne faut établir aucune relation avec les renseignements qui nous ont été demandés à lui, à Jean Lavallée, et moi, par M. Ordonneau.

— Les documents ? Mais nous les avons tous rendus sur intéressés, à Romagnon. Nous sommes demeurés cinq heures dans le cabinet de M. Ordonneau, parce que nous attendions Pingaud, qui se refusait à venir. Il fallait que la question des documents fût mise au point en sa présence. Puis, tout est arrangé.

— Non, ce n'est pas l'affaire Stavisky-Romagnon qui a dérangé le patron à ce point. Depuis deux ou trois mois, il avait subi des fatigues énormes, et puis c'est un samedi, un jour de repos, que les événements du 8 février l'avaient beaucoup ébranlé et ébranlé, surtout, la nuit précédente de M. Prince. Voilà à nous avoir, ce qui a fini de le démoraliser.

— J'étais allé, le dimanche, chez lui, rue de Solferino. Nous avions étudié les affaires du Cabinet et nous nous entretenions encore. Nous étions en

### M. de la Rocque est entendu

M. de la Rocque succède à l'ancien président du Conseil.

Le président de l'interrogatoire, pour aujourd'hui, sur des points précis :

— Le témoin a-t-il entendu parler d'un projet que M. Frot aurait eu de constituer une équipe à lui ? M. Frot a-t-il tenté d'entrer en rapports avec le témoin ?

Le colonel répond :

— Le 6 janvier, j'ai reçu la visite d'une personnalité, qui m'a dit : « M. Frot, que j'ai eu l'occasion de voir, se propose de constituer une équipe allant des néo-socialistes jusqu'à la droite et qui, un jour de grande difficulté, irait trouver le Président de la République pour lui dire : « Nous sommes une équipe d'hommes jeunes et énergiques et nous venons vous demander de nous confier le pouvoir. » J'ai répondu que les Croix de Feu ne voulaient se lier à aucune équipe.

Le colonel a été par la suite l'objet d'autres sollicitations, auxquelles il a répondu par une fin de non-recevoir. Il a notamment déclaré la proposition d'une entrevue avec M. Frot.

— J'ai seulement répondu ces offres, dit-il, parce que les Croix de Feu n'ont jamais eu le désir de pousser le pays dans une aventure.

Il est ensuite entendu que c'est au cours de sa prochaine audition que le colonel de la Rocque fera connaître les noms qu'il a acceptés à être aujour-

A la question : — Comment M. Chiappe a-t-il en les sollicitations dont vous avez été l'objet ? le témoin répond qu'il n'a pas eu connaissance de ces faits à son encontre.

(Lire la suite page 2.)

UN RÉCENT PORTRAIT DE M. STAVISKY